

# L'appareil productif français en 2021

En 2021, l'appareil productif rassemble 4,5 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles et non financiers. Un tiers du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée totale est généré par moins de 300 entreprises. Le nombre de créations d'entreprises est historiquement haut, à l'inverse du nombre de défaillances, à son plus bas niveau historique. Dans le contexte de sortie de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le chiffre d'affaires augmente nettement en 2021, de 13,2 % en euros courants. La hausse du chiffre d'affaires est d'autant plus prononcée que les entreprises sont de grande taille. Dans l'hébergement-restauration, les services aux particuliers ainsi que dans les transports et l'entreposage, secteurs les plus affectés par les mesures de restriction, plus de la moitié des entreprises enregistrent une baisse de chiffre d'affaires entre 2019 et 2021.

La situation financière des entreprises, mesurée à travers quelques ratios, est meilleure en 2021 qu'en 2019. La rentabilité financière est en hausse, en particulier dans les grandes entreprises. La trésorerie nette augmente pour près des deux tiers des entreprises, notamment dans le secteur de l'hébergement-restauration, très probablement en lien avec les aides reçues de l'État pour faire face à la crise de la Covid-19.

Sur la période 2014-2021, l'investissement en actif corporel des entreprises organisées en groupes de sociétés augmente principalement par l'achat ou l'intégration de nouvelles unités légales au sein de leur contour, notamment chez les multinationales. La structure de l'investissement, un peu modifiée au cours de l'année 2020, retrouve celle de la période d'avant-crise.

En 2021, en France, les **secteurs marchands<sup>1</sup> non agricoles et non financiers<sup>2</sup>** rassemblent près de 4,5 millions d'entreprises. Le tissu productif compte près de 4,4 millions d'**unités légales** dites **indépendantes** et environ 119 700 entreprises organisées en **groupes**. Ces entreprises sont composées de plusieurs sociétés (une ou plusieurs filiales ainsi qu'une tête de groupe) et regroupent en moyenne 3,7 unités légales par groupe.

## Moins de 300 entreprises concentrent un tiers du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation

En 2021, le système productif apparaît toujours aussi concentré. Les 294 **grandes entreprises (GE)** génèrent à elles seules un tiers du **chiffre d'affaires**, de l'**excédent brut d'exploitation (EBE)**, et de la **valeur ajoutée** ► **figure 1**. Elles emploient 28 % des salariés en France, et représentent 39 % de l'**investissement en actifs corporels**. 96 % de ces GE correspondent à la partie française de **firmes multinationales (FMN)**, dont 28 % sous contrôle étranger. Les GE sont à l'origine de plus de la moitié des exportations, et plus de la moitié d'entre elles appartiennent aux secteurs de l'**industrie** et du **commerce**.

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** regroupent 6 600 entreprises, représentant 29 % du chiffre d'affaires et le quart de la valeur ajoutée totale générée, comme de l'emploi salarié. À l'instar des GE, elles ont une forte activité à l'international et contribuent à près d'un tiers de l'ensemble des exportations du système productif. Plus de la moitié des ETI correspondent à la partie française de firmes multinationales, dont un peu plus de 4 sur 10, soit près du quart des ETI, sous contrôle étranger. C'est dans les firmes multinationales industrielles que l'essentiel des exports transitent *via* des filiales spécialisées du commerce de gros. Tout comme les GE, l'activité principale de plus de la moitié des ETI se situe dans les secteurs de l'industrie et du commerce.

1 Incluant également la partie marchande d'activités principalement non marchandes (santé, action sociale, enseignement, etc.).

2 Incluant néanmoins les auxiliaires de services financiers et d'assurance et les *holdings*. Les entreprises agricoles et financières (établissements de crédit, assurance, etc.) sont comptabilisées dans le cadre de dispositifs statistiques spécifiques, de même que les activités non marchandes

## ► 1. Chiffres clés caractérisant la structure de l'appareil productif français en 2021

Caractéristiques	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Investissement	Passif	Effectif salarié
	(en milliers)				(en milliards d'euros)			(en milliers d'ETP)	
<b>Ensemble</b>	<b>4 497,8</b>	<b>4 800,9</b>	<b>4 341,1</b>	<b>789,6</b>	<b>1 296,2</b>	<b>386,4</b>	<b>261,7</b>	<b>9 690,8</b>	<b>14 776,0</b>
	(en milliers)				(en %)				
<b>Catégorie d'entreprises</b>									
Microentreprises (MIC)	4 332,4	4 398,7	14,0	2,3	18,9	24,6	20,4	12,8	17,5
PME (hors MIC)	158,6	304,6	22,3	11,5	23,1	18,5	17,0	13,9	29,0
ETI	6,6	69,5	29,4	31,8	25,2	23,4	23,8	25,9	25,2
Grandes entreprises	0,3	28,1	34,3	54,4	32,8	33,5	38,8	47,4	28,3
<b>Secteur d'activité</b>									
Industrie	274,2	324,8	28,9	60,8	25,0	25,6	26,3	31,3	22,0
Construction	530,3	578,9	8,3	1,1	8,8	6,1	5,3	6,1	10,6
Commerce	714,6	777,4	34,2	19,0	19,3	18,5	10,8	13,5	19,7
Transports et entreposage	181,8	192,8	5,3	7,6	7,3	8,3	10,9	5,7	8,2
Hébergement-restauration	276,9	300,5	1,9	0,2	2,3	2,5	3,9	2,4	5,1
Information-communication	168,9	181,3	5,2	4,3	8,1	8,0	8,0	7,5	5,9
Immobilier	263,3	282,0	2,1	0,1	3,6	6,4	16,5	8,5	1,8
Services aux entreprises	831,3	876,7	8,4	5,3	15,0	11,0	11,6	11,4	18,3
Services aux particuliers	418,5	426,3	1,1	0,3	1,5	1,5	1,7	1,0	2,0
Hors champ	838,0	860,2	4,6	1,3	9,0	12,2	5,0	12,7	6,4
<b>Total</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

ETP : équivalent temps plein ; PME : petite et moyenne entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire.

**Lecture :** En 2021, les 4 497 800 entreprises ont généré au total un chiffre d'affaires de 4 341,1 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires des microentreprises en représente 14,0 %.

**Champ :** France, entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

**Source :** Insee, É sane 2021.

Les **petites et moyennes entreprises (PME)**<sup>3</sup>, au nombre de 158 600 en 2021, emploient 29 % des salariés en France, représentent 23 % de la valeur ajoutée et ont un poids plus faible dans l'EBE et l'investissement (respectivement 18 % et 17 %). Elles appartiennent pour 42 % d'entre elles à des **groupes franco-français** (composés uniquement d'unités légales françaises) de deux ou trois sociétés. À l'inverse des entreprises multinationales de plus grande taille, ces PME de groupes franco-français sont, comme les PME indépendantes, principalement présentes dans des **activités tertiaires** : c'est le cas des deux tiers d'entre elles. Elles opèrent dans des secteurs en contact direct avec les ménages, tels que le commerce, les **transports et entreposage**, ainsi que dans des **services marchands** tels que l'hébergement-restauration, l'immobilier et les services aux particuliers.

Enfin, les 4 332 400 **microentreprises (MIC)**<sup>4</sup> constituent la très grande majorité (96 %) de l'ensemble des entreprises implantées en France en 2021. Au regard de leur nombre, leur poids dans la valeur ajoutée et dans les effectifs salariés est faible (respectivement 19 % et 18 %), mais elles assurent des fonctions essentielles dans la vie économique locale (artisans, commerces de proximité, services à la personne et aux entreprises, etc.). Elles sont très dispersées sur le territoire national. Seulement 3 % d'entre elles exportent : en effet, elles desservent davantage des marchés locaux de proximité et sont peu tournées vers l'étranger, l'accès aux marchés internationaux générant en outre des besoins de trésorerie dont la très grande majorité ne dispose pas [Bacheré, 2018].

## Les créations d'entreprises en essor, les défaillances en déclin

En 2021, 1 017 milliers d'entreprises (au sens de l'unité légale) ont été créées dans les secteurs principalement<sup>5</sup> marchands non agricoles et non financiers, soit 16,3 % de plus qu'en 2020, atteignant

<sup>3</sup> Dans cet article, les PME désignent les PME hors microentreprises.

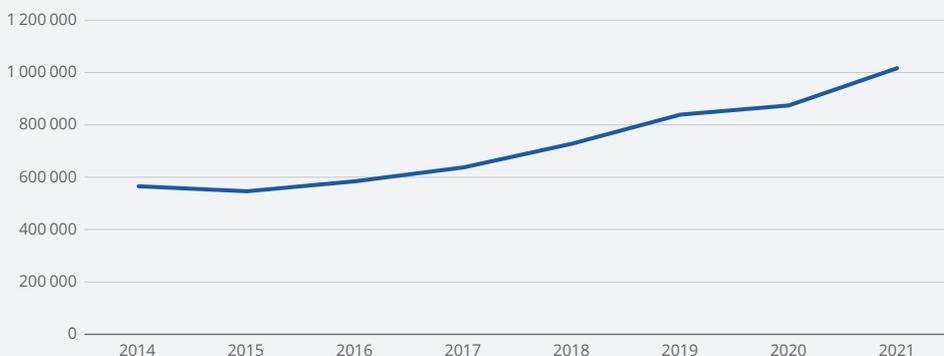
<sup>4</sup> Les microentreprises (MIC) au sens de la catégorie d'entreprises ne doivent pas être confondues avec les micro-entrepreneurs (anciennement auto-entrepreneurs), qui correspondent à un régime fiscal pour lequel les formalités comptables et fiscales sont simplifiées. Depuis 2018, ce régime s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires hors taxes n'excède pas un certain seuil, en fonction de la nature de l'activité. En 2021, ce régime rassemble 1,2 million d'entreprises dans le secteur marchand non agricole non financier

<sup>5</sup> Dans toute la suite, le champ des entreprises est celui des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

ainsi un nouveau record ► **figure 2a**, [Hofstetter, 2022]. Les créations sont soutenues par les **entreprises individuelles** sous le régime du **micro-entrepreneur**, ainsi que par les **sociétés par actions simplifiées (SAS)**.

Dans le même temps, et dans les mêmes secteurs d'activité, le nombre de défaillances d'entreprises, c'est-à-dire des procédures collectives donnant lieu au dépôt d'une déclaration de cessation de paiement à l'exclusion de toute autre forme d'arrêt d'activité, a été historiquement bas : d'après les statistiques de la Banque de France, 25 900 défaillances ont été enregistrées en 2021, soit moins qu'en 2020 (-12,3 %) et surtout environ deux fois moins qu'en moyenne sur la période 2014-2019 ► **figure 2b**. Toutefois, les dispositifs de soutien mis en place par l'État en 2020 et en 2021 lors de la crise sanitaire et le plan de sortie de crise ont ralenti le rythme des défaillances. La plus forte diminution est observée dans le secteur de l'hébergement-restauration, où le nombre de défaillances baisse de 38,0 % entre 2020 et 2021. La baisse est également importante dans les services aux particuliers (-18,6 %), l'industrie (-13,4 %), le commerce (-13,2 %), l'immobilier (-8,8 %), l'information-communication (-6,5 %), et les transports et entreposage (-4,4 %), la baisse la plus faible étant dans la **construction** (-2,0 %).

### ► 2a. Nombre de créations d'entreprises sur la période 2014-2021



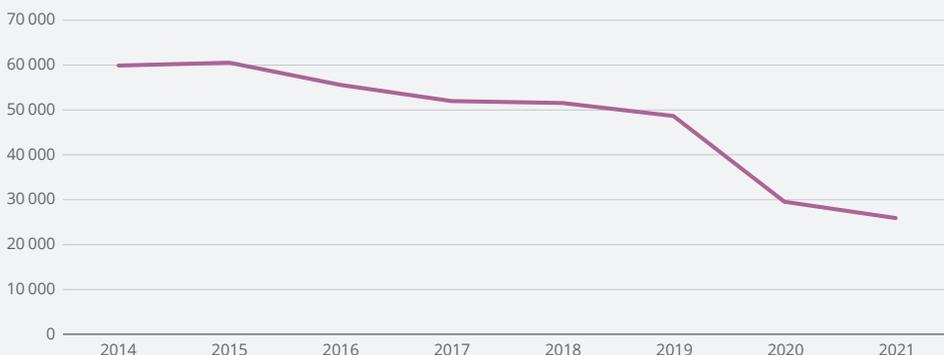
**Note :** Les créations d'entreprises sont ici mesurées par les créations d'unités légales.

**Lecture :** En 2021, 1 016 688 entreprises ont été créées.

**Champ :** France, entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

**Source :** Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

### ► 2b. Nombre de défaillances d'entreprises sur la période 2014-2021



**Lecture :** En 2021, le nombre de défaillances d'entreprises est de 25 912.

**Champ :** France, entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

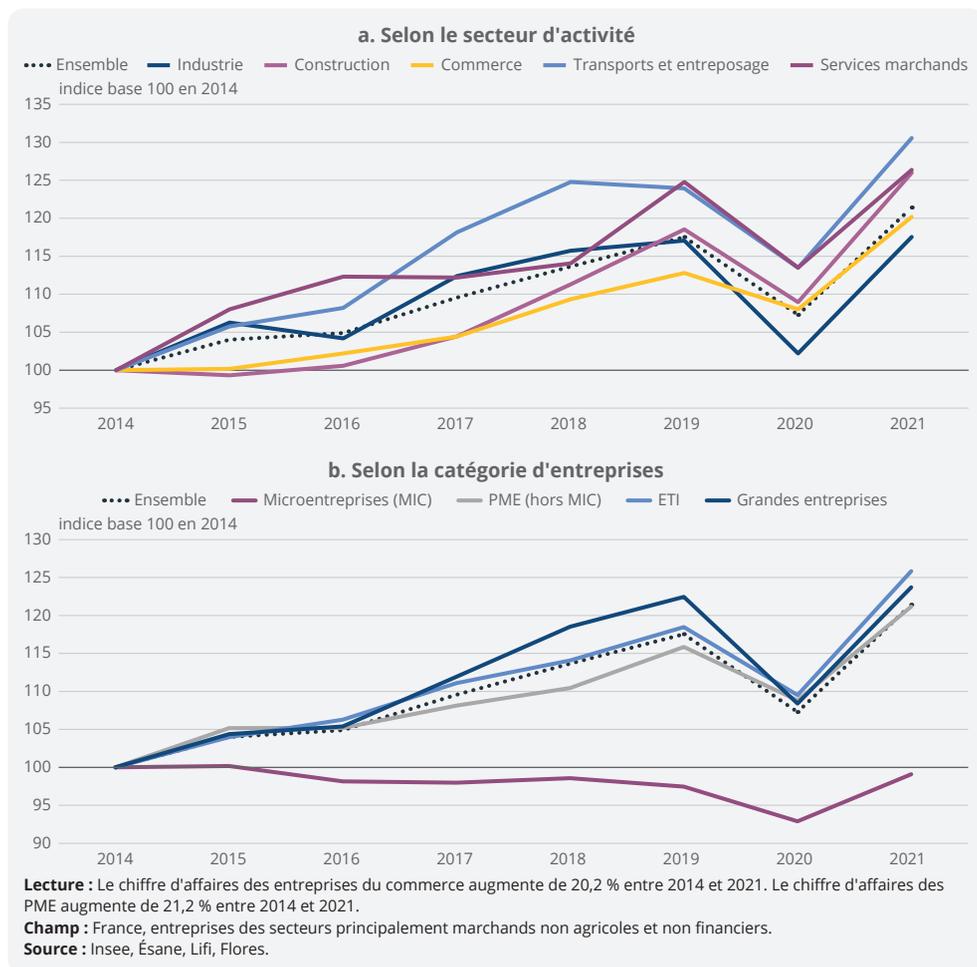
**Source :** Banque de France.

## Une hausse du chiffre d'affaires en 2021, dépassant son niveau de 2019

L'année 2021, encore affectée par la crise sanitaire de Covid-19 (périodes de couvre-feux, périodes de fermeture obligatoire de certains commerces de proximité, notamment dans le secteur de la restauration), se caractérise néanmoins globalement par un regain de l'activité économique : le chiffre d'affaires en euros courants progresse nettement (+13,2 % entre 2020 et 2021), dans un contexte d'inflation encore limitée ► **figure 3a**. Après une année 2020 marquée par une mise à l'arrêt de l'économie générant un choc d'offre et donc une baisse du chiffre d'affaires d'une ampleur historique (-8,7 % entre 2019 et 2020), le chiffre d'affaires en 2021 retrouve et dépasse son niveau d'avant-crise (+3,3 % en euros courants entre 2019 et 2021). Cette augmentation entre 2020 et 2021 bénéficie à l'ensemble des secteurs d'activités, avec la plus forte hausse de 15,6 % dans le secteur de la construction, plus modérée dans le commerce et les services marchands (+11,3 %).

Ce regain d'activité concerne toutes les **catégories d'entreprises**, et il est d'autant plus marqué que les entreprises sont de grande taille [Gonzalez, Rieu-Foucault, 2022]. Ainsi, entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires total augmente de 14,1 % dans les GE et de 14,9 % dans les ETI, contre +11,3 % dans les PME. Le chiffre d'affaires a dépassé en valeur son niveau d'avant-crise pour chaque catégorie d'entreprises ► **figure 3b**.

### ► 3. Évolution du chiffre d'affaires agrégé



Avec la réouverture des marchés nationaux et le dynamisme retrouvé du commerce mondial, le chiffre d'affaires à l'export des entreprises augmente de 18,1 % entre 2020 et 2021. Cette progression est portée par les GE, dont le chiffre d'affaires à l'export (+22,5 %) retrouve et dépasse celui de 2019. Après la forte baisse en 2020, le chiffre d'affaires à l'export des GE renoue en 2021 avec la croissance, qui s'était élevée à 39,3 % entre 2014 et 2019.

## Hausse du chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 pour plus d'une entreprise sur deux

Malgré la baisse d'activité générale liée à la crise, en particulier en 2020, le chiffre d'affaires de plus d'une entreprise sur deux a augmenté entre 2019 et 2021, et plus d'une sur quatre a même connu une progression supérieure à 25 %. Pour un quart des entreprises, il a en revanche diminué d'au moins 21,0 % entre 2019 et 2021 ► **figure 4**.

### ► 4. Distribution de l'évolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2021

en %

Caractéristiques	Évolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2021		
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
<b>Catégorie d'entreprises</b>			
Microentreprises (MIC)	-23,3	0,7	25,1
PME (hors MIC)	-6,3	8,2	26,2
ETI	-3,1	8,0	23,7
Grandes entreprises	-5,8	4,1	15,5
<b>Secteur d'activité</b>			
Industrie	-11,2	4,1	23,2
Construction	-11,5	9,1	36,1
Commerce	-12,3	6,2	26,8
Transports et entreposage	-30,5	-1,5	21,4
Hébergement-restauration	-48,3	-25,1	0,0
Information-communication	-25,0	3,4	39,3
Immobilier	-12,7	1,3	17,9
Services aux entreprises	-23,9	1,3	30,9
Services aux particuliers	-27,2	-6,7	10,4
<b>Ensemble</b>	<b>-21,0</b>	<b>1,7</b>	<b>25,3</b>

**Lecture :** Entre 2019 et 2021, la moitié des PME voit leur chiffre d'affaires augmenter d'au moins 8,2 %.

**Champ :** France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

**Source :** Insee, É sane, Lifi, Flores.

La situation varie notamment avec la taille des entreprises. Entre 2019 et 2021, la progression **médiane** du chiffre d'affaires, c'est-à-dire telle que la moitié des entreprises connaît une progression supérieure et la moitié une progression inférieure, est de 0,7 % pour les microentreprises, mais de 8,2 % pour les PME, 8,0 % pour les ETI et 4,1 % pour les GE. Les PME (hors microentreprises) et les ETI sont plus nombreuses à connaître une augmentation d'au moins 10 % de leur chiffre d'affaires que les microentreprises et les GE. *A contrario*, un quart des microentreprises subissent une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 23,3 %.

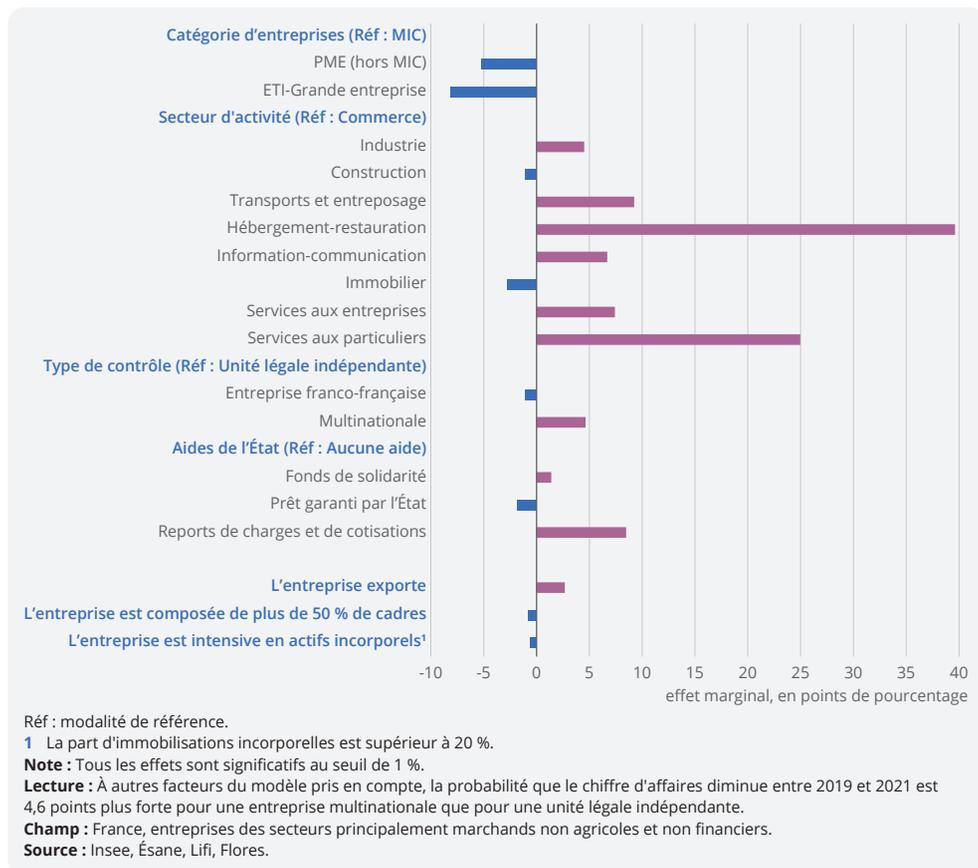
La situation est également hétérogène selon les secteurs d'activité. Plus de la moitié des entreprises de chaque secteur connaît une évolution positive de son chiffre d'affaires entre 2019 et 2021, hormis dans les secteurs qui ont été les plus exposés à la crise sanitaire comme ceux des transports (évolution médiane de -1,5 %), des services aux particuliers (-6,7 %) ou de l'hébergement-restauration (-25,1 %). Dans ce dernier secteur, la baisse d'activité de 2020 n'est absolument pas résorbée en 2021, avec trois entreprises sur quatre enregistrant une diminution de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2021.

## À caractéristiques comparables, une baisse de chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 plus élevée dans le secteur de l'hébergement-restauration

Le secteur d'activité est le facteur qui influe le plus sur le risque pour une entreprise de connaître une baisse de son chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 ► **méthode**. À autres caractéristiques comparables, l'appartenance au secteur de l'hébergement-restauration augmente de 39,6 points la probabilité pour une entreprise d'avoir un chiffre d'affaires en baisse par rapport à une entreprise du secteur du commerce ► **figure 5**. Toujours comparée à cette dernière, une entreprise du secteur

des services aux particuliers a également une probabilité de 25,0 points plus forte de voir son activité baisser entre 2019 et 2021. Une entreprise du secteur de l'immobilier ou de la construction, secteurs dont l'activité a été moins affectée par la crise sanitaire en 2020, a en revanche, à autres caractéristiques comparables, une probabilité plus faible de 2,8 points (respectivement 1,1 point). Les entreprises ont pu bénéficier d'aides ciblées pendant la crise sanitaire. Celles qui ont eu recours à un report d'impôts et de cotisations sociales ont, à caractéristiques comparables, une probabilité plus forte que les autres (+8,5 points) d'avoir subi une baisse d'activité entre 2019 et 2021, au contraire de celles qui ont demandé à bénéficier d'un prêt garanti par l'État (PGE, -1,9 point).

## ► 5. Effets marginaux des caractéristiques des entreprises sur la probabilité que leur chiffre d'affaires ait baissé entre 2019 et 2021



## À autres caractéristiques comparables, le risque de perte de chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 est moindre pour les GE et les ETI

À autres caractéristiques comparables, plus une entreprise est grande, plus la probabilité que son chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 ait baissé est faible. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, le risque de baisse d'activité augmente lorsque l'entreprise est exportatrice et il est plus élevé pour une multinationale par rapport à une entreprise franco-française, car elle est plus dépendante du commerce mondial. Le risque de baisse d'activité est un peu réduit pour les entreprises intensives en actifs incorporels, ou en travail qualifié<sup>6</sup> : la présence forte d'actifs intangibles et de cadres pourrait

<sup>6</sup> Où les cadres représentent la majorité des salariés de l'entreprise.

avoir favorisé l'adaptation aux nouvelles contraintes imposées par cette crise (travail en distanciel, développement des outils numériques rendant opérationnel le commerce et les services en ligne, ou de leur capacité d'innovation dans les **technologies de l'information et la communication – TIC** [Boudrot, 2022]).

## Le bilan financier de 2021 s'améliore par rapport à celui de 2019

La situation financière des entreprises, mesurée à travers quelques ratios, est meilleure en 2021 qu'en 2019. La **rentabilité financière** est en hausse (+2,2 points). Elle atteint 8,3 % dans les ETI et 11,2 % dans les GE, son plus haut niveau depuis 2014, et s'accompagne de niveaux de distribution de dividendes aux actionnaires en 2021 supérieurs à ceux de la période 2014-2019.

Le ratio de liquidité restreinte inférieur à un, les fonds propres négatifs ou un taux d'endettement financier supérieur à 200 % sont des indicateurs financiers de mauvaise santé d'une entreprise. La part d'entreprises ayant un taux d'endettement supérieur à 200 % en 2021 est légèrement plus élevée que celle de 2019 (10,2 % contre 9,1 %). En revanche, la part d'entreprises concernées par les deux autres indicateurs diminue. Elle passe de 36,6 % en 2019 à 31,2 % pour le ratio de liquidité restreinte inférieur à un, ce qui s'explique par une hausse des créances et de la trésorerie des entreprises. De fait, près des deux tiers (64,4 %) des entreprises ont une trésorerie nette qui a augmenté entre 2019 et 2021 ► **figure 6**. Cette part est sensiblement plus élevée dans les secteurs de l'hébergement-restauration (80,8 %), des services aux particuliers (76,0 %) et plus généralement dans les secteurs les plus en difficultés face à la crise de la Covid-19 (67,2 %), et pourrait être liée aux aides reçues de l'État [Epaulard et al., 2021]. Hormis pour les MIC, cette part dépasse les 70 % dans toutes les autres catégories d'entreprises.

### ► 6. Bilan financier des entreprises

Caractéristiques	Trésorerie nette en hausse entre 2019 et 2021	Ratio de liquidité restreinte inférieur à un en 2021	Fonds propres négatifs en 2021	part d'entreprises, en % Taux d'endettement financier supérieur à 200 % en 2021
<b>Catégorie d'entreprises</b>				
Microentreprises (MIC)	63,3	32,7	20,0	10,1
PME (hors MIC)	74,6	15,4	6,1	11,5
ETI	72,0	15,2	2,6	10,5
Grandes entreprises	70,5	18,9	1,6	6,7
<b>Secteur d'activité</b>				
Industrie	65,7	32,1	14,8	13,0
Construction	59,7	22,4	14,7	8,6
Commerce	68,8	38,7	16,3	11,0
Transports et entreposage	65,3	25,6	15,5	10,7
Hébergement-restauration	80,8	41,1	21,5	14,7
Information-communication	59,5	20,5	17,4	4,9
Immobilier	52,6	39,8	28,0	13,2
Services aux entreprises	58,4	22,3	19,5	7,1
Services aux particuliers	76,0	41,0	24,2	10,9
Secteurs S1-S1bis-S2 <sup>1</sup>	67,2	34,9	20,8	10,6
Secteurs non S1-S1bis-S2 <sup>1</sup>	61,5	27,2	16,5	9,8
<b>Ensemble</b>	<b>64,4</b>	<b>31,2</b>	<b>18,7</b>	<b>10,2</b>

1 Tous les secteurs ont été affectés par les confinements successifs en 2020-2021. De mars à juillet 2020, le fonds de solidarité a bénéficié aux entreprises de tous les secteurs ayant accusé une baisse d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires, sous un certain nombre de conditions, notamment en matière d'effectifs. À partir de septembre 2020, le gouvernement a décidé de concentrer cette aide sur les secteurs les plus touchés par la crise en les répartissant en trois catégories ou « secteurs S1-S1bis-S2 », selon le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 :

- les entreprises du secteur 1 (S1) correspondent aux secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel qui ont été affectés par les conséquences économiques et financières de l'épidémie de Covid-19, en raison notamment de la dépendance de leur activité à l'accueil du public ;
- les entreprises du secteur 1 bis (S1bis) correspondent aux secteurs dont l'activité dépend directement, en amont ou en aval, de celles du secteur 1 et qui ont subi une très forte baisse de leur chiffre d'affaires ;
- quant aux entreprises des secteurs 2 (S2), il s'agit des entreprises n'appartenant pas aux secteurs S1 et S1bis, impliquant l'accueil du public et dont l'activité a été interrompue du fait de l'épidémie de Covid-19, à l'exclusion des fermetures volontaires. S'y retrouvent un grand nombre d'entreprise ayant, un moment, été qualifiées de « commerces non essentiels ».

**Note :** La trésorerie nette se mesure en jours de chiffre d'affaires.

**Lecture :** Entre 2019 et 2021, 68,8 % des entreprises du commerce connaissent une hausse de leur trésorerie nette.

**Champ :** France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

**Source :** Insee, Ésane, Lifi, Flores.

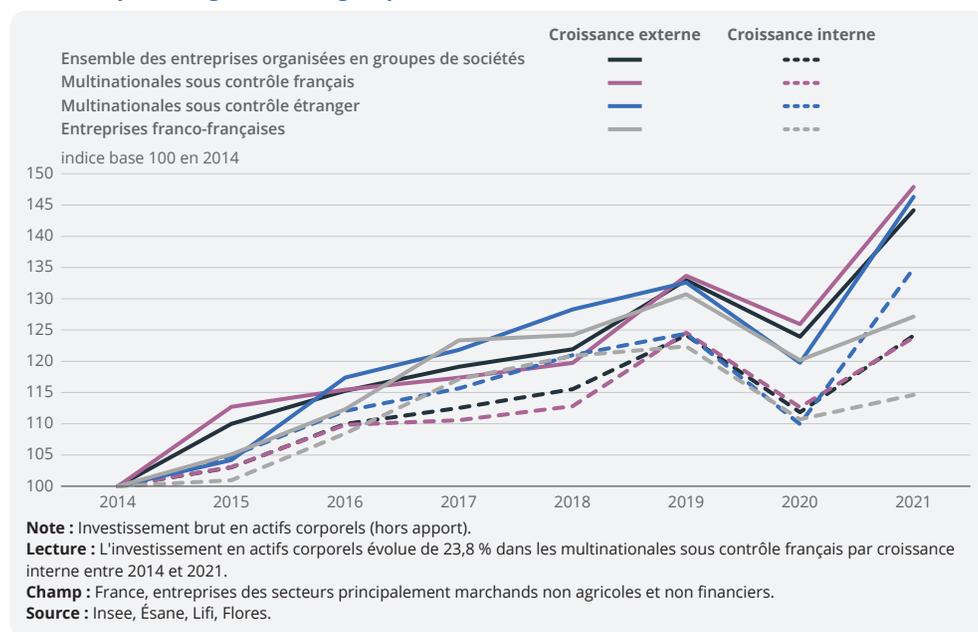
## Un investissement également en hausse

L'investissement brut des entreprises en actifs corporels (hors apport) augmente et dépasse en valeur son niveau de 2019. La relative bonne santé financière des entreprises liée à la reprise économique mondiale de l'année 2021, l'ouverture vers de nouveaux marchés, ainsi que des taux d'intérêt encore relativement faibles, permettent aux entreprises de continuer à investir.

L'augmentation des investissements peut se faire à la fois par croissance interne ou croissance externe<sup>7</sup>. Parmi les grandes entreprises qui ont été actives de 2014 à 2021 et qui sont organisées en groupes de sociétés, l'augmentation des investissements se fait premièrement par croissance externe. En utilisant la croissance externe pour créer de nouvelles filiales, les entreprises peuvent diversifier leurs activités en accédant à de nouvelles compétences et à de nouveaux marchés. Cela signifie que ces entreprises ont pu créer ou acheter de nouvelles sociétés qui, à leur tour, investissent davantage que celles qui font déjà partie de l'entreprise depuis deux années consécutives. Les firmes multinationales sous contrôle français (respectivement étranger) ont vu leur investissement augmenter sur leur périmètre élargi de 47,9 % (respectivement 46,3 %) entre 2014 et 2021, davantage que pour les **entreprises franco-françaises**, pour lesquelles l'augmentation a été de 27,1 %

► **figure 7.**

### ► 7. Évolution de l'investissement en actifs corporels par croissance interne ou externe des entreprises organisées en groupes de sociétés

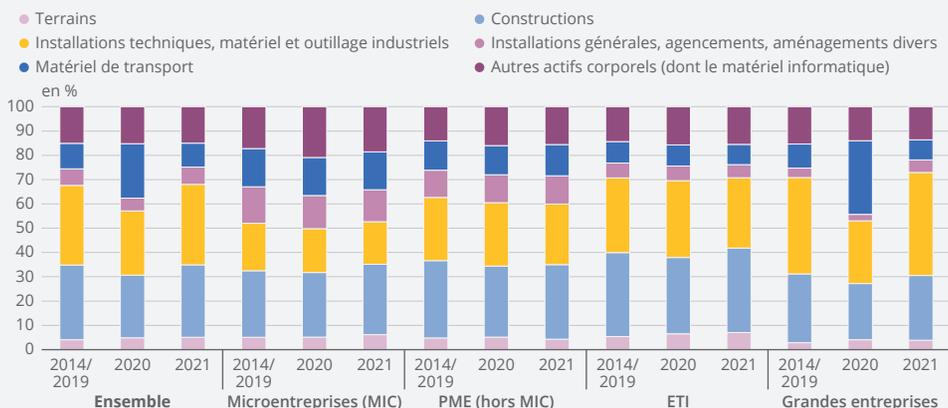


L'augmentation des investissements est également observée lorsque l'entreprise se développe à l'intérieur de son périmètre, par croissance interne. Cela leur permet également de mieux se positionner face à leurs concurrents potentiels et de stimuler l'emploi [Le Goff, 2021]. Entre 2020 et 2021, la croissance interne a été plus forte pour les multinationales sous contrôle étranger (+22,6 %) que pour celles sous contrôle français (+9,9 %).

<sup>7</sup> La croissance externe se réfère à l'intégration des nouvelles unités légale dans le périmètre de l'entreprise, ce qui implique que le périmètre de l'entreprise évolue au fil du temps. En revanche, la croissance interne se concentre sur l'évolution des seules unités légales présentes dans le périmètre entre deux années consécutives  $n$  et  $n+1$ , sans prise en compte de nouvelles acquisitions ou intégrations.

L'investissement conserve en 2021 la même structure que pendant la période 2014-2019 ► **figure 8**. En 2021, les entreprises investissent principalement (à 33,1 %) dans les installations techniques, le matériel et l'outillage. Viennent ensuite les actifs de la construction et d'autres actifs corporels (incluant le matériel informatique). ●

### ► 8. Structure de l'investissement par catégorie d'entreprises et type d'actif, sur la période 2014-2019, en 2020 et en 2021



**Note :** Investissement brut en actifs corporels (hors apport).

**Lecture :** Le poids de l'actif matériel de transport dans l'investissement total de l'ensemble des entreprises est de 10,5 % sur la période 2014-2019, puis de 22,4 % en 2020, enfin de 9,8 % en 2021.

**Champ :** France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

**Source :** Insee, É sane, Lifi, Flores.

#### Auteur :

Louis Le Clainche (Insee)

#### ► Méthode - Quelles caractéristiques des entreprises expliquent la baisse de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 ?

Au-delà de la description statistique de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises selon leur catégorie d'entreprises ou leur secteur d'activité, un modèle du type *logit* (régression logistique) [Afsa, 2016] permet de quantifier l'influence respective de différentes caractéristiques des entreprises (notamment leur secteur ou leur taille) sur leur probabilité de subir une baisse d'activité entre 2019 et 2021.

Soit  $\pi_i$  la probabilité pour l'entreprise  $i$  de subir une baisse de son chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 (variable binaire),  $X_i$  le vecteur des caractéristiques pouvant influencer sur cette probabilité et  $\beta$  le vecteur des paramètres à estimer, le modèle peut s'écrire comme suit :

$$\log\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = X_i\beta + \epsilon_i$$

L'estimation de ce modèle sur la base des entreprises présentes dans le panel entre 2019 et 2021 permet de calculer l'effet marginal de chaque caractéristique présente dans le modèle. Celui-ci correspond à l'évolution (en points de pourcentage) du risque de subir une forte perte d'activité lorsque cette caractéristique est vérifiée, par rapport à une modalité de référence fixée. Les résultats de ces effets marginaux sont présentés en [figure 5](#).

## ► Sources et champ

Cette vue d'ensemble repose sur les données É sane du millésime 2021 et, pour les évolutions sur la période 2014-2021, sur les données d'un panel d'entreprises construit à partir de diverses sources statistiques :

- É sane ;
- Lifi : Liaisons financières. Ce fichier recense l'ensemble des liens de détention entre sociétés implantées en France ;
- Flores : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié. Il constitue une mise en forme de la « base Tous salariés » permettant des analyses territoriales fines de l'emploi au niveau « établissement ». Ces données d'emploi ne sont disponibles qu'à compter de 2016 ;
- Données douanières annuelles ;
- Ofats : Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes français permettant d'ajouter des informations complémentaires de certains groupes français.

L'entreprise considérée ici est très proche du concept défini par la loi de modernisation de l'économie de 2008 : chaque entreprise correspond soit à une unité légale indépendante (société n'appartenant pas à un groupe), soit à un groupe de sociétés. L'existence d'éventuelles divisions opérationnelles distinctes au sein des groupes n'est pas prise en compte, contrairement à ce qui est fait dans le reste de l'ouvrage (profilage des grandes unités dans É sane), et aucune neutralisation des flux intragroupes n'est effectuée pour les variables comptables non additives<sup>1</sup> (chiffre d'affaires, trésorerie, dettes financières, etc.).

En outre, le panel couvre un champ d'entreprises limité aux unités pour lesquelles les données comptables sont renseignées, fiables et cohérentes dans le temps, condition *sine qua non* pour effectuer des analyses fines sur des données individuelles. Ainsi, ne figurent pas dans le panel :

- les unités légales relevant de la catégorie juridique « entreprise individuelle (EI) » ;
- les unités légales indépendantes non assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) ;
- les microgroupes (groupes de sociétés classés dans la catégorie « Microentreprises ») ;
- les entreprises relevant des secteurs d'activité suivants : activités agricoles, activités financières/d'assurance et activités principalement non marchandes (santé, éducation, action sociale, associations, etc.).

Sont ainsi exclues un grand nombre de petites unités, dont l'ensemble cumulé représente toutefois un faible poids économique. Pour l'année 2021, le panel couvre ainsi seulement 28 % des unités légales recensées dans É sane, mais *in fine* 82 % de la valeur ajoutée et 80 % de l'emploi salarié mesurés dans É sane 2021, ce qui lui confère une bonne représentativité macroéconomique. De plus, la structure sectorielle du panel est proche de celle observée dans É sane 2021. Enfin, les évolutions des grands agrégats économiques calculées à partir du panel sont proches de celles mesurées en chaînant les fichiers d'É sane de différents millésimes.

<sup>1</sup> Nous faisons l'hypothèse ici que les effets de consolidation ne jouent qu'au deuxième ordre, dès lors que nous mesurons ces variables en évolution sur une courte durée (le taux de consolidation est assez stable sur la période). C'est pour cette raison que nous n'analyserons pas ici en niveau ces variables non additives ni les indicateurs les faisant intervenir. Seules les évolutions seront donc analysées.

## ► Définitions

**Activités tertiaires, catégories d'entreprises, chiffre d'affaires (CA), commerce, construction, entreprise, entreprise de taille intermédiaire (ETI), entreprise franco-française, entreprise individuelle, excédent brut d'exploitation (EBE), firme multinationale (FMN), grande entreprise (GE), groupe, groupe franco-français, industrie, investissements corporels bruts hors apports, médiane, micro-entrepreneur, microentreprise (MIC), petite et moyenne entreprise (PME), rentabilité financière, secteurs marchands non agricoles et non financiers, services marchands, société par actions simplifiées (SAS), secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), transports et entreposage, unité légale, unité légale indépendante, valeur ajoutée (VA) : voir *Glossaire*.**

## ► Pour en savoir plus

- **Afsa C.**, « Le modèle Logit : Théorie et Application », *Documents de travail* n° M2016/01, Insee, mars 2016.
- **Bacheré H.**, « Les petites et moyennes entreprises réalisent 17 % des exportations », *Insee Première* n° 1692, mars 2018.
- **Boudrot N.**, « La crise sanitaire double le recours aux applications d'appels par Internet en entreprise », *Insee Première* n° 1905, juin 2022.
- **Epaulard A., Fize É., Le Calvé T., Martin P., Paris H., Parra Ramirez K., Sraer D.**, « La situation financière des PME/TPE en août 2021 au vu de leurs comptes bancaires », *Focus* n° 065-2021, Conseil d'analyse économique, septembre 2021.
- **Graignon M., Mérébier A.**, « La résilience des PME en 2021 : un atout pour affronter les difficultés de 2022 », *Bulletin de la Banque de France* n° 242-3, septembre 2022.
- **Gonzalez O., Rieu-Foucault A.-M.**, « Une situation financière des grands groupes redressée en 2021, après le choc de la crise sanitaire », *Bulletin de la Banque de France* n° 243-6, décembre 2022.
- **Hofstetter E.**, « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », *Insee Première* n° 1892, février 2022.
- **Le Goff F.**, « Une décennie marquée par une baisse des emplois salariés sauf dans les entreprises de taille intermédiaire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 80, septembre 2021.